

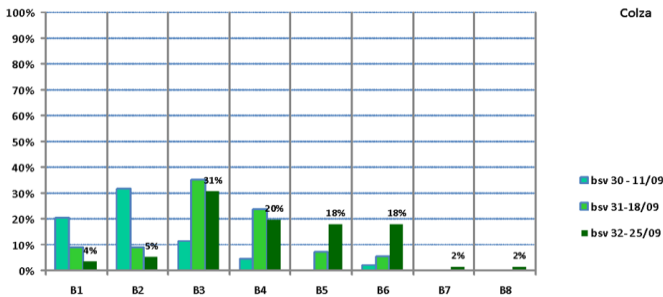


- COLZA : risque altise adulte moyen à élevé – risque pucerons verts modéré
- BLÉ : reprise des observations céréales

COLZA

Stades : 55 parcelles ont été observées cette semaine.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



colza _stades B2, C.Gazet – CA5962

Les stades progressent doucement avec toujours des situations hétérogènes. 56% des parcelles se situent entre les stades 4 et 6 feuilles (B4 à B6). 31% des parcelles sont au stade 3 feuilles (B3). Quelques parcelles (9%) sont en retard de végétation (stade B1 et B2), et d'autres (4%) bien avancées (stades B7 et B8).

60% des parcelles ont dépassé le stade de sensibilité pour les altises et 40% pour les limaces. La quasi totalité des parcelles est encore au stade de sensibilité pour les pucerons verts.

Limaces : risque toujours faible

Evaluation du risque

Le risque est toujours faible, malgré le retour de précipitations en début de semaine.

Les relevés de captures de limaces des réseaux De Sangosse et BSV (15 parcelles) ne révèlent qu'une parcelle au stade de sensibilité avec 5 captures/m².

Des dégâts sur feuilles sont notés dans 7 parcelles avec 1 à 20% de surface foliaire détruite.

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du Colza



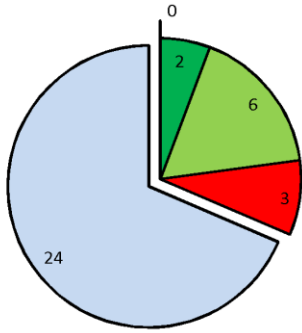
colza _stades B3 et B4 C.Gazet – CA5962

Altises : risque moyen à élevé

Des morsures d'altises ont été observées dans 33 parcelles, dont 11 encore au stade de sensibilité. 2 à 100% des plantes sont touchées, avec une moyenne de 49%. 3 parcelles dépassent le seuil de nuisibilité (cf. graphe).

A ces 3 cas, s'ajoute une parcelle flottante avec 90% de plantes touchées au stade B2. Les pourcentages de surface foliaire détruite varient de 3 à 15%, avec une moyenne de 7,3%. Aucune parcelle ne dépasse le seuil des 25% (cf. graphe).

Altises : % de plantes avec morsures



stades de sensibilité : A à B3

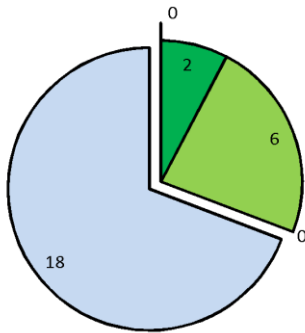
seuil : 80

- parcilles n'ayant pas atteint le stade de sensibilité
- parcilles INDEMNES
- parcilles SOUS LE SEUIL DE NUISIBILITE
- parcilles avec SEUIL DE NUISIBILITE ATTEINT ou DEPASSE
- parcilles ayant dépassé le stade de sensibilité



colza _altises d'hiver et morsures d'altises –B. Schmitt CA60

Altises : % de la surface foliaire détruite



stades de sensibilité : A à B3

seuil : 25

- parcilles n'ayant pas atteint le stade de sensibilité
- parcilles INDEMNES
- parcilles SOUS LE SEUIL DE NUISIBILITE
- parcilles avec SEUIL DE NUISIBILITE ATTEINT ou DEPASSE
- parcilles ayant dépassé le stade de sensibilité



colza _altise d'hiver – dégâts sévères - B. Schmitt CA60

Les captures dans les pièges sont toujours importantes. Les petites altises sont présentes dans 10 parcelles à raison de 1 à 3 individus par cuvette. Des grosses altises ont été piégées dans 41 parcelles à raison de 1 à 60 individus, avec une moyenne de 12 individus.

Le ravageur est toujours bien présent en parcelle, au regard des captures en cuvette et du pourcentage de plantes avec morsures. Toutefois, le risque est moins élevé que la semaine dernière, car 60% des parcelles ont dépassé le stade de sensibilité de 3 feuilles. Les conditions météorologiques ont encore été favorables au vol la semaine dernière, mais le rafraîchissement des températures ralentit actuellement leur progression. Il faut rester vigilant sur les parcelles qui sont encore au seuil de sensibilité jusqu'au stade 3 feuilles et qui présentent des difficultés de levée.

Les premières larves d'altises ont été signalées sur une parcelle au stade 8 feuilles. Leur présence est à surveiller.

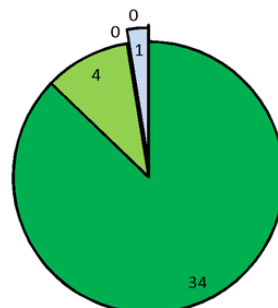
Seuil Altises adultes : 80% des pieds avec morsures sans jamais dépasser 25% de surface foliaire détruite jusqu'au stade 3 feuilles

Seuil larves d'altises : 70% des pieds présentant au moins une galerie de larves (équivalent à environ 2-3 larves par plante) de mi-octobre jusqu'au stade C2.

Pucerons verts : risque modéré - à surveiller

5 parcelles notent la présence de pucerons verts sur les feuilles, à raison d'en moyenne 14% de plantes atteintes. Aucune ne dépasse le seuil de nuisibilité de 20%.

Puceron vert : % de plantes avec présence



stades de sensibilité : A à B6

seuil : 20

- parcilles n'ayant pas atteint le stade de sensibilité
- parcilles INDEMNES
- parcilles SOUS LE SEUIL DE NUISIBILITE
- parcilles avec SEUIL DE NUISIBILITE ATTEINT ou DEPASSE
- parcilles ayant dépassé le stade de sensibilité

Le risque est toujours modéré, mais il faut continuer à surveiller sa présence en parcelle. Observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza

Seuils pucerons : 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ)

Autres ravageurs

4 parcelles présentent quelques dégâts de noctuelles terrioles..

Des tenthrèdes de la rave adulte (non nuisible) sont piégées en cuvette dans 3 parcelles. Des larves de tenthrède (nuisibles) ainsi que quelques dégâts sur feuilles sont notés sur 2 parcelles.



colza_larves de tenthrèdes _ M.Roux-Duparque CA02 (archives)



colza – noctuelle – Mme Machu



colza – noctuelle – Mme Machu

Maladies

Quelques macules de **phoma** sont signalées dans 4 parcelles. En général, la lutte contre le phoma à ce stade passe par la résistance variétale. Les macules présentes actuellement sont sans conséquence sur le développement du colza.

CÉRÉALES

Blé et orge d'hiver :

Les semis de céréales n'ont pas encore été réalisés dans la plupart des situations mais les premiers piégeages et observations vont pouvoir débuter.

Limaces : afin d'évaluer le risque avant semis, les piégeages démarrent dès l'interculture.

Rappel du protocole :

- Disposer la veille 4 pièges humidifiés de 50* 50 cm (=1m²) éloignés d'au moins 5 m les uns des autres, sans appâts en dessous, face aluminium du piège visible

- Enregistrer le nombre de limaces capturées / m² : limaces grises adultes, jeunes (<=1cm); limaces noires adultes, jeunes (<1 cm); limaces autres adultes et jeunes (<=1cm)
- Avant chaque nouvelle estimation, déplacer les pièges de quelques mètres pour l'observation suivante en les ré humidifiant.

Dans les situations à risque, il est nécessaire de faire baisser les populations par un travail du sol (déchaumage et roulage par exemple) avant d'envisager un semis qui serait trop difficile à protéger.

Seuils indicatifs de risque :

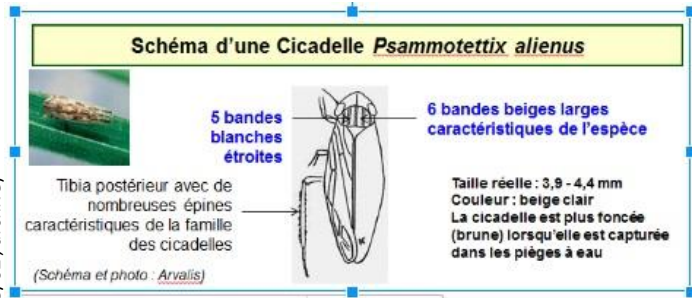
- 1 à 20 limaces /m² : risque faible, continuer le suivi à vue.
- 2 à 50 limaces /m² : risque moyen continuer le suivi à vue.
- Plus de 50 limaces /m² : risque élevé.

Ces seuils indicatifs peuvent être pris à défaut car la nuisibilité dépend du **nombre de limaces** mais aussi des **conditions de développement de la culture**. Remarque : en semis direct, le seuil est sans doute inférieur à 20 limaces par m². Attention ces seuils sont valables pour le protocole de piégeage ci-dessus. Si vous utilisez un autre protocole, le seuil peut être différent.



Limace qui attaque les semences (source : Claude Gazet CA59/62 ; archive)

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe **grâce à la présence de 5 bandes blanches** sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur fauve.



Cicadelle adulte *Psammotettix alienus* (source Arvalis Institut du Végétal)

Maladies

Le suivi sur plaque engluée avant la levée des céréales permet de détecter très tôt l'arrivée des pucerons et des cicadelles, dont les attaques précoces sur les premiers semis sont potentiellement les plus dommageables.

Rappel du protocole :

- Plaques chromatiques jaunes engluées format A4
- Pose inclinée à plus de 24 ou 36 m du bord de la parcelle
- Notation : 1 fois par semaine

Cicadelles *Psammotettix alienus*

Avec l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil indicatif de risque repose sur l'observation sur plaque jaune (format A4) positionnée dès le semis, et se situe à 30 captures par semaine.

Puceron *Rhopalosiphum padi*

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui **permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles. Mais le seuil de nuisibilité se définit par observation sur plantes.**

L'observation des parcelles doit être faite par beau temps, dès la levée jusqu'aux grands froids : observer 5 lignes de semis et compter sur 10 plantules consécutives le nombre de plantules infestées.



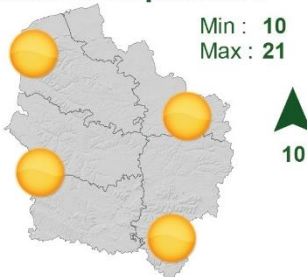
Puceron d'automne en transparence (source : Claude Gazet CA59/62 ; archive)

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours, quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Mercredi 26 Septembre



Jeudi 27 Septembre



Vendredi 28 Septembre



Samedi 29 Septembre



Dimanche 30 Septembre



Lundi 1 Octobre



Mardi 2 Octobre



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales** : J. Dacquin - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza** : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, A. Van Boxsom - Terres Inovia. **Maïs** : B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, A. Petit - Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne., **Lin** : D.CAST - Arvalis Institut du Végétal, H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. **Betteraves** : H.Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzeerne** : T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAS de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez., FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROPE, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternové, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA.,

M. Champion, M. Colin, M. Cornet, M. Coplo, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : [Jean Pierre Pardoux](#) - Chambre d'Agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion [Virginie Vasseur](#) - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)

Avec la participation de :

